

|   |  |
|---|--|
| Appel à communications                                      | Journée d'étude                        |
| <b>« Un moi pluriel » Écritures théâtrales du collectif</b> |  |
| Jeudi 17 octobre 2019                                       | EA 3402 ACCRA Université de Strasbourg |

« Nous deviendrions un moi pluriel, ennemi d'un monde unidimensionnel » : c'est par cette phrase que s'ouvre le « manifeste au conditionnel » de la Coopérative d'écriture fondée par treize écrivain·e·s qui « mépris[ent] le seul souci de soi<sup>1</sup> ». C'est ainsi marquer une ambition collective qui se déploie au gré de différents dispositifs favorisant le croisement des écritures, tant le Juke Box (où chacun·e lit des extraits de ses textes) que le Bal littéraire (où, en un temps très court, est écrit à plusieurs mains un texte ensuite donné en lecture).

Si de nombreux travaux ont été consacrés ces dernières années aux collectifs théâtraux – cf. notamment *Troupes, compagnies, collectifs dans les arts vivants* dirigé, en 2018, par Bérénice Hamidi-Kim et Séverine Ruset –, peu ont été dévolus à la littérature dramatique, pourtant également marquée par ce phénomène pluriel ainsi qu'en témoignent *Les Filles de Simone*, *Lumière d'août*, *No Panic Cie* ou encore *Petrol*. C'est spécifiquement à ces écritures, résultant d'un « faire ensemble<sup>2</sup> », que sera consacrée cette journée d'étude.

Il s'agira précisément d'étudier les textes produits par des collectifs d'auteur·trice·s de théâtre, français·es ou non, francophones ou non selon une perspective qui pourra être

- > historique (d'où viennent ces écritures collectives ? dans quelles traditions s'inscrivent-elles ? quels sont les enjeux politiques de ces processus d'écriture ?),
- > génétique (comment les auteur·trice·s travaillent-ils·elles ensemble ? quels dispositifs déploient-ils·elles pour y parvenir ? quelles figures autoriales plurielles ces écritures créent-elles ?),
- > esthétique (quelle est la nature de cette écriture collective ? comment s'y joue la mise en rapport de différentes écritures ? comment y est, éventuellement, réinvesti le motif du collectif sur le plan thématique ?),
- > ou encore économique et juridique (quels statuts et quels droits pour cette écriture collective ? quelles perceptions et prises en compte au sein des réseaux de production et de diffusion mais aussi quelles indépendances ?).

Les propositions de communications (1 500 signes, document au format .pdf) sont attendues pour le 3 juin 2019 aux trois adresses suivantes : [a.astier@unistra.fr](mailto:a.astier@unistra.fr), [aurelie.coulon@unistra.fr](mailto:aurelie.coulon@unistra.fr) et [sylvain.diaz@unistra.fr](mailto:sylvain.diaz@unistra.fr).

Une réponse sera apportée par le comité d'organisation le 1er juillet 2019.

<sup>1</sup> La Coopérative d'écriture, « Manifeste », <https://www.fabricemelquiott.fr/La-Cooperative-d-Ecriture>, page consultée le 9 avril 2019.

<sup>2</sup> *Id.*

Organisateur•trice•s

- > Aude Astier, MCF en études théâtrales, EA 3402 ACCRA / Université de Strasbourg
- > Aurélie Coulon, MCF en études théâtrales, EA 3402 ACCRA / Université de Strasbourg
- > Sylvain Diaz, MCF en études théâtrales, EA 3402 ACCRA / Université de Strasbourg